

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

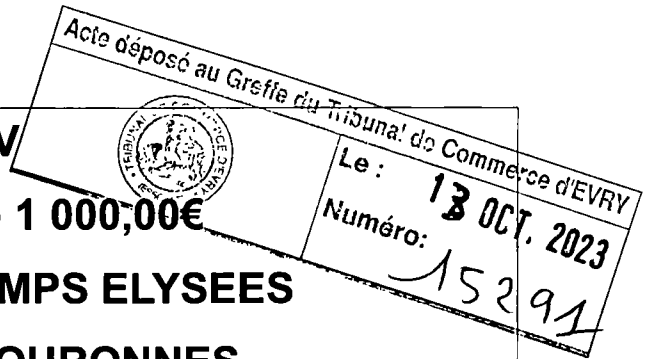
**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01361 Numéro SIREN : 531 814 424 Nom ou dénomination : A ² RENOV'

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2023 sous le numéro de dépôt 15291

A2 RENOV
SARL au capital de 1 000,00€
315 SQUARE DES CHAMPS ELYSEES
91080 EVRY COURCOURONNES
RCS EVRY 531814424



PROCES-VERBAL ASSEMBLÉES GENERALE ORDINAIRES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE EN DATE DU 27/03/2019

Le 27/03/2019, l'assemblée de la Société a pris les décisions unanimes portant sur l'ordre du jour suivant :

- APPROBATION DES COMPTES ANNUEL CLOS AU 31/12/2018

L'assemblée est présidée par *M ALLOU MEHDI* gérant de la Société.

En présence de :

- *M THIAM IDRIS*

TI AM

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport établi par la gérance,
- Le titre de jouissance des locaux où sera transféré le siège social,
- Le texte des résolutions proposées,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires sont tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

L'exercice clos au 31/12/2018 fait apparaître un Chiffre d'affaire de **603 756 €** avec un total de bilan de **196 111 €**

les bénéfices de l'exercice, qui se montent à **60 011 €**, sont affectés au compte report à nouveau

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

Le président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.



N° 11084*20

Formulaire obligatoire

(art. 223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Touche à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A2 RENOV - SIREN 531814424		315 SQUARE DES CHÂMPES ÉLYSÉES 91080 EVRY-COURCOURONNES	
SIRET		Mél :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	77 493	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 120		
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré* (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
---	-----	-----	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
CGA/OMGA	Visueur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)		Date: 07/03/2019	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:		Lieu: EVRY-COURCOURONNES	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Qualité et nom du signataire: GERANT - ALLOU MEHDI	
		Signature:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

N° 2065 bis-SD

*Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)*

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾								e	
								f	
								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)	

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise [A2 RENOV - SIREN : 531814424]								
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois [12]					Neant ☐			
				Exercice N clos le [31/12/2018]	N-1			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		autres immos incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immo incorporelles	AL	AM				
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	AS	6 000	17 320	11 491	
		Autres immos corporelles	AT	AU	895	9 545	5 917	
		Immos en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	Immobilisations financières	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières		BH	BI					
Total (II)		BJ	33 760	BK	6 895	26 865	17 408	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	31 843	BM		31 843	33 578
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et fins	BR		BS			
		Marchandises	BT	55 639	BU		55 639	41 222
	Créances	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	21 642	BY		21 642	19 010
		Autres créances (3)	BZ		CA			
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
		V.M.P. (dont actions propres.)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	60 122	CG		60 122	56 743	
	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI				
	Total (III)	CJ	169 246	CK		169 246	150 553	
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN						
	Total général (I à VI)	CO	203 006	1A	6 895	196 111	167 961	
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an	CP		(3) à + d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété - immob.				stocks		créances		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DOFIP N° 2051-SD

Désignation de l'entreprise [A2 RENOV - SIREN : 531814424]					Néant ☐	
					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 1 000)			DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1)			DF		
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants) EJ)			DG	380	380
	Report à nouveau			DH	42 577	33 641
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	60 011	51 466
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK		
	TOTAL (I)			DL	104 068	86 587
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		
	Dettes fiscales et sociales			OY	60 765	48 444
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	31 278	32 930
	Autres dettes			EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	92 043	81 374	
TOTAL (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	196 111	167 961	
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			- Écart de réévaluation libre	1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

3.

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DOFIP N° 2052-SD

Désignation de l'entreprise : A2 RENOV - SIREN : 531814424							Néant ☐	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue - biens	FD		FE		FF		
	Production vendue - services	FG	603 756	FH		FI	603 756	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	603 756	FK		FL	603 756	
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	603 756
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	30 321	
	Variation de stocks (marchandises)					FT	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	110 499	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	1 288	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	184 450	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	23 222	
	Salaires et traitements					FY	91 623	
	Charges sociales (10)					FZ	45 716	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	0
			- dotations aux provisions				GB	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	0
	Autres charges (12)					GE	0	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	487 119
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	116 637
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	0	
	Différences positives de change					GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	0	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (8)					GR	1 024	
	Différences négatives de change					GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	1 024	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-1 024	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	115 613	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFP N° 2053-SD

Désignation de l'entreprise : A2 RENOV - SIREN : 531814424				Néant ☐			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices (X)			HK	55 602	57 497		
Total des produits (I + III + V + VII)			HL	603 756	582 754		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	543 745	531 288		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)			HN	60 011	51 466		
RENOIS :							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO				
(2) Dont produits de locations immobilières			HY				
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))			IG				
(3) Dont crédit-bail mobilier			HP				
(3) Dont crédit-bail immobilier			HQ				
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))			1H				
(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J				
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K				
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)			HX				
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD			
(9) Dont transferts de charges			A1				
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5				
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences			A3				
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences			A4				
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles							
facultatives A6			obligatoires A9				
dont cotisations facultatives Madelin A7			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs		

5. IMMOBILISATIONS

DCFIP N° 2054-S0

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐				
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui			dont composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3		KS	11 660	KT		KU	11 660
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	6 250	KW		KX	4 190	
		Matériel de transport						KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
Avances et acomptes						LK		LL		LM				
TOTAL III						LN	17 910	LO		LP	15 850			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
	TOTAL IV						LQ		LR		LS			
Total général (I + II + III + IV)							ØG	17 910	ØH		ØJ	15 850		
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
						Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains							IP		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	23 320	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						IU		MM	10 440	MO		
		Matériel de transport						IV		MP		MR		
		Matériel bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MU		
		Emballages récupérables et divers						IX		MV		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	NB		
Avances et acomptes						NC		ND		NE	NF			
TOTAL III						IY		NG		NH	33 760	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations						IO		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV						I3		NJ		NK		2H	
Total général (I + II + III + IV)							I4		ØK		ØL	33 760	ØM	

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A2 RENOV						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2018							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-					
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=					
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DOF/P N° 2055-SD

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sorts de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement et développement				CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles				PE		PF		PG		PH					
TOTAL I				RK		RM		RN		RO					
Terrains				PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU					
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA	6 000	QB		QC	6 000				
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers			QD		QE	895	QF		QG	895				
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO					
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT					
TOTAL II				QU		QV	6 895	QW		QX	6 895				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN		ØP	6 895	ØQ		ØR	6 895				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales, agenc. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunts à étaler								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>							Néant ☒		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes réparations	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation	ØX		ØY		ØZ		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF				
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : <u>A2 REXOV</u>										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		A 1 AN AU PLUS		A PLUS D'UN AN			
						1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières					UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA	0						
	Autres créances clients					UX	21 642		21 642				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés					UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN							
		Divers				VP							
	Groupe et associés (2)					VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR							
	Charges constatées d'avance					VS							
TOTAUX					VT	21 642	VU	21 642	VV				
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans				
						1	2	3	4				
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
			à plus d'1 an à l'origine			VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	60 765	60 765					
		Personnel et comptes rattachés				8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D							
		État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
			Taxe sur la valeur ajoutée			VW	31 278	31 278					
			Obligations cautionnées			VX							
			Autres impôts, taxes et assimilés			VQ							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
		Groupe et associés (2)				VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	0						
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ							
		Produits constatés d'avance				8L							
		TOTAUX				VY	92 043 <th>VZ</th> <td>92 043</td> <td></td> <td colspan="2"></td>	VZ	92 043				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK							

Désignation de l'entreprise : A2 PÉNOV		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐			
I - RÉINTEGRATIONS						Exercice N clos le 31/12/2018		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	60 011	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WB		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI					XY		
Impôt sur les sociétés					IT	55 602		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				IB	
			- Imposées au taux de 0%				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	
					Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		MB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	115 613	
II - DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.						WT		
Prov. et charges à payer non déduc., intér., taxes et réint. de les résultats comptables de l'exerc.						WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
			- Imposées au taux de 0 %				WH	
			- Imposées au taux de 19 %				WP	
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- Imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%						IB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer						ZY	
	Majoration d'amortissement						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2		
			S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA
			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC
ZFU - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext. 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	)	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD		
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
TOTAL II						XH		
III - RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				Bénéfice (I - II)		XI	115 613	
				Déficit (II-I)		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						XL		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	115 613	
						XO		

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>				Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	33 641		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB		
										- Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	51 466			Dividendes			ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE				Autres répartitions			ZF		
	Total I			ØF	85 107			Report à nouveau			ZG	85 107	
										Total II		ZH	85 107
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier () précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail							J7			YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DETAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	
		Locations, charges locatives et de copropriété () dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois							J8			XQ	
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	IMPÔTS ET TAXES	Autres comptes () dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles							ES			ST	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	
		Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés () dont taxe intérieure sur les produits pétroliers							ZS			9Z	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	
TVA	Montant de la TVA collectée										YY		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ		
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK		
	Numéro de centre de gestion agréé			XP	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI						ZR	Non	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur										RH		
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA	Plus values à 15%		JK	Plus values à 0%		JL			
					Plus values à 19%		JM	Imputations		JC			
	Groupe : résultat d'ensemble			JD	Plus values à 15%		JN	Plus values à 0%		JO			
					Plus values à 19%		JP	Imputations		JF			
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH	N° SIRET société mère		JJ		

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
		8	9	10			11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme		A		B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme		
	19 %		15 % ou 12,8 %	0 %	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>A2 RENOV</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %		
1		2	3	4		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
N-10						
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15.

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
Total 1 et 2	3						
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5	6						
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : <u>A2 RENOV</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2018</u> et clos le : <u>31/12/2018</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	<u>7</u>	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	<u>603 756</u>	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX	<u>603 756</u>	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	<u>30 321</u>	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	<u>110 499</u>	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	Og		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	<u>140 820</u>	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	<u>462 936</u>
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	<u>462 936</u>	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	<u>603 756</u>	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	<u>7</u>	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	<u>01/01/2018</u> au <u>31/12/2018</u>
Date de cessation	HR		

17.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A2 RENOV - SIREN : 531914424				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	20

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet		ALLOU MEHDI		% de détention	Nb de parts ou actions		10
Nom marital									
Naissance :	Date	25/07/1980	N° Département	91	Commune	RIS ORANGIS	Pays	FRANCE	
Adresse :									
5 SQUARE CHARLES BEAUDELAIRE 91000 EVRY FRANCE									
Titre	M	Nom complet		THIAM IDRISSE		% de détention	Nb de parts ou actions		
Nom marital									
Naissance :	Date	01/01/1982	N° Département	99	Commune	ORKADIÈRE	Pays	SÉNÉGAL	
Adresse :									
2 RUE HENRI SELLIER 91130 RIS ORANGIS FRANCE									

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A2 RENOV - SIREN : 531814424		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		